

MALGRÉ UNE TERTIARISATION ACCÉLÉRÉE, L'ÉCONOMIE FRANC-COMTOISE NE RÉSORBE PAS SON RETARD

Comme en France métropolitaine, le tissu économique franc-comtois se « tertiarise », grâce notamment à l'essor des services aux entreprises. L'expansion du secteur tertiaire reflète l'externalisation de certaines activités, autrefois gérées au sein de l'industrie. Elle traduit aussi l'extension propre du secteur tertiaire, qui désormais se développe en faisant appel à lui-même. En Franche-Comté, malgré une forte croissance des effectifs salariés entre 1990 et 2006 (+34,0%), le tertiaire reste moins développé qu'en moyenne dans les régions ayant un profil industriel proche. Les activités « à fort potentiel de développement » (assistance et conseils, recherche et développement) le sont encore moins. Dans ce domaine, la Franche-Comté souffre en particulier de l'influence de ses voisins (Rhône-Alpes et Alsace). Elle offre ainsi une attractivité moins grande, en particulier vis-à-vis de la population des cadres.

Ces dernières années, à l'instar de la tendance nationale, le tissu productif franc-comtois se désindustrialise tandis que se développe l'emploi dans les activités tertiaires (services et commerce). Entre 1990 et 2006, l'industrie franc-comtoise perd 21,7% de ses salariés. Cette diminution rejoint la tendance observée dans toutes les régions à prédominance industrielle⁽¹⁾.

Le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée franc-comtoise baisse de 8,7 points au cours de la période, pour atteindre 22,6% en 2006. La Franche-Comté demeure néanmoins au premier rang des régions « industrielles » de France métropolitaine, devant la Haute-Normandie. Ce recul de l'activité industrielle profite aux activités tertiaires dont l'emploi sa-

larié progresse de 34,0% entre 1990 et 2006. Cette hausse régionale est plus marquée que dans l'ensemble des régions « industrielles » (+31,5%). Elle situe

(1) Les dix régions à profil industriel sont celles dont au moins 18% de leur valeur ajoutée sont issus de l'industrie en 2006. Il s'agit de l'Alsace, de l'Auvergne, du Centre, de la Champagne-Ardenne, de la Franche-Comté, de la Haute-Normandie, de la Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie et de Rhône-Alpes.

Les enjeux et perspectives

Les services aux entreprises sont un des facteurs d'attractivité des territoires, au même titre que les infrastructures, les centres de recherche, les universités, etc. La dotation de la Franche-Comté dans ce domaine reste en retrait, comparativement aux autres régions françaises et notamment à celles à prédominance industrielle.

Une polarisation des activités à fort potentiel de développement

Le déficit franc-comtois dans les services aux entreprises apparaît avec davantage d'acuité quand on considère les activités tertiaires « à fort potentiel de développement » du conseil et de la « recherche-développement ». Pallier ce déficit dans ce domaine nécessite de polariser ces activités dans la capitale régionale et dans l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard en créant les conditions d'une dynamique : produits fonciers et immobiliers adaptés et compétitifs, mesures d'accompagnement distinctives, démarche de séduction offensive... tout cela à travers une stratégie régionale concertée. La structuration de ces pôles contribuerait à donner davantage de visibilité à la Franche-Comté et étofferait l'offre régionale en « tertiaire supérieur », à destination des entreprises, aujourd'hui quelque peu anémiée.

Une meilleure intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein des entreprises industrielles

Les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME) industrielles de Franche-Comté sont très majoritairement équipées en informatique et en site Internet. Le défi à relever est désormais celui de l'intégration des TIC au sein même de leurs processus de conception et de fabrication, afin d'innover et d'être plus performant. Alors que l'accompagnement par des prestataires spécialisés se révèle décisif pour réussir cette intégration, les activités de services immatériels, comme le conseil en informatique ou la conception de logiciels, restent peu développées en Franche-Comté. L'intégration des TIC ne pourra se faire sans une action structurante des pouvoirs publics à trois niveaux :

- inciter les entreprises à investir dans ce domaine en matière d'équipement, de personnel mais aussi de formation ;
- favoriser le déploiement du haut débit à un coût acceptable pour les entreprises ;
- établir une stratégie claire pour favoriser l'implantation de prestataires spécialisés en Franche-Comté en se dotant notamment de moyens incitatifs adéquats pour y parvenir.

La ligne à grande vitesse (LGV) comme fixateur de services « à fort potentiel de développement »

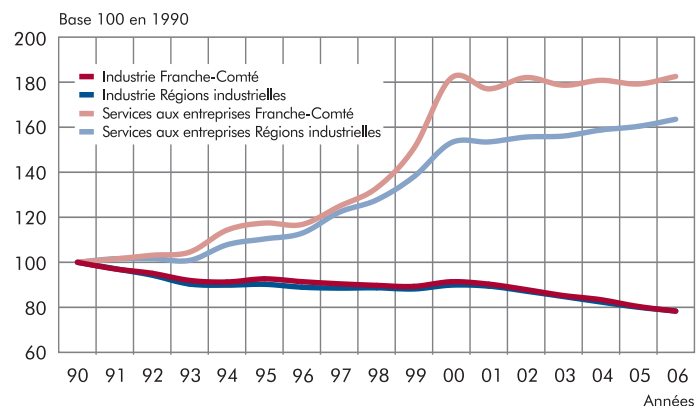
La LGV Rhin-Rhône peut être une vraie chance pour la Franche-Comté dans le domaine du tertiaire « à fort potentiel de développement » à condition de favoriser le développement de ces activités sur le territoire régional. Les entreprises de services, notamment de conseil, sont très demandeuses de facilités de transport. Les déplacements faisant partie intégrante de leur quotidien, les professionnels du conseil sont extrêmement attentifs aux conditions de mobilité offertes. La LGV est compétitive de ce point de vue. Qu'il s'agisse de rapidité, de coût, de confort ou même de sécurité, le TGV répond aux attentes des professionnels. À ce titre, les entreprises du tertiaire « à fort potentiel de développement » pourraient être particulièrement intéressées par une implantation à proximité des gares TGV. Les conditions d'accueil devront alors répondre à leurs besoins, notamment en produits immobiliers et services de proximité. Dans le cas contraire, la LGV profitera surtout au tissu d'entreprises locales faisant appel au service de prestataires situés à Lyon et à Paris.

Agence régionale de développement de Franche-Comté

la Franche-Comté au 11^e rang national. Le tertiaire productif, qui rassemble des activités concourant à la production industrielle (services aux entreprises, commerce de gros et transports de marchandises), est le premier concerné par cette augmentation. Il reste toutefois très peu développé en Franche-Comté puisqu'il occupe 1 540 salariés pour 10 000 emplois salariés en 2006 (contre 2 140 en moyenne en France métropolitaine).

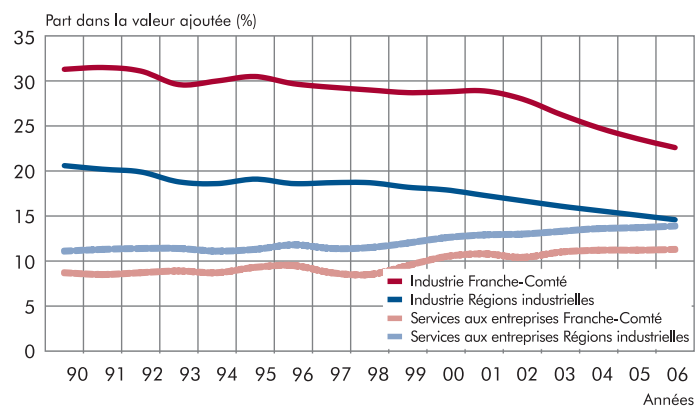
Au sein du tertiaire productif, les effectifs salariés des services aux entreprises (services opérationnels, de conseils et d'assistance et la « recherche-développement ») sont ceux qui croissent le plus fortement entre 1990 et 2006. Cette hausse est d'ailleurs supérieure à la moyenne des régions « industrielles » (respectivement +82,5 et +63,5%). Toutefois, la Franche-Comté accuse dans ce domaine un retard qu'elle peine à combler (cf. graphique 3). En effet, fin 2006, les

Graphique 1 - Une évolution des effectifs salariés des services aux entreprises plus rapide en Franche-Comté qu'en moyenne dans les régions « industrielles »



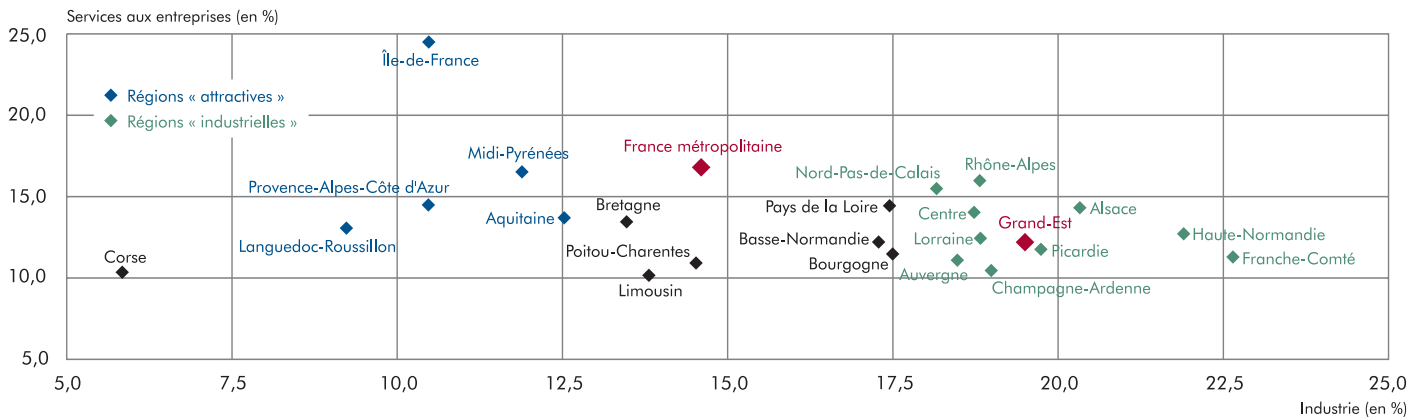
Source : INSEE (estimations d'emploi y compris intérim)

Graphique 2 - Une nette diminution de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée de Franche-Comté entre 1990 et 2006



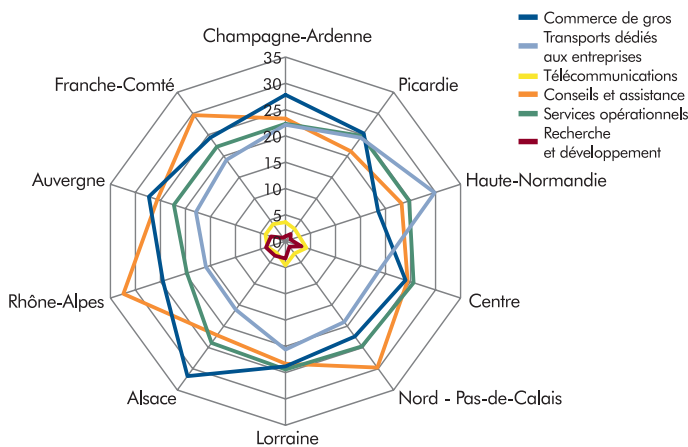
Source : INSEE (comptes nationaux - valeurs 1990 à 2004 définitives, 2005 semi-définitives, 2006 provisoires)

Graphique 3 - Le poids des services aux entreprises et de l'industrie dans la valeur ajoutée des régions françaises en 2006



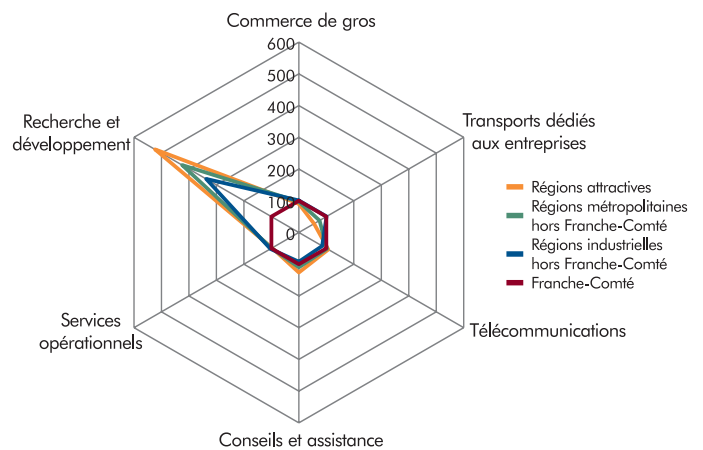
Source: INSEE (comptes nationaux - chiffres 2006 provisoires)

Graphique 4 - Répartition des emplois salariés des activités du tertiaire productif dans les régions « industrielles » en 2006 (en %)



Source : INSEE (CLAP 2006 [hors agriculture, défense, travailleurs intérimaires])

Graphique 5 - Répartition des activités du tertiaire productif en 2006 (en %)



Source : INSEE (CLAP 2006 [hors agriculture, défense, travailleurs intérimaires])

services aux entreprises représentent 11,3% de la valeur ajoutée régionale et la même proportion d'emplois salariés (contre respectivement 13,9

et 12,8% dans l'ensemble des régions « industrielles »). Selon ces indicateurs, la Franche-Comté se classe au 15^e rang métropolitain.

Au sein des services aux entreprises, les services opérationnels (nettoyage, sécurité, gestion de déchets...) et ceux de conseils et d'assistance

(juridiques, informatiques, organisationnels...) rassemblent respectivement 590 et 340 salariés pour 10 000 emplois francs-comtois en 2006 (contre 630 et 430 dans l'ensemble des régions « industrielles »). Quant à la « recherche et développement », elle emploie quatre fois moins de salariés (pour 10 000 emplois) en Franche-Comté qu'en moyenne dans les régions « industrielles ». Comme pour les deux autres activités du tertiaire productif (commerce de gros, transports de marchandises), la Franche-Comté occupe ainsi le dernier

Tableau 1 - Tertiaire productif : la Franche-Comté au dernier rang métropolitain en 2006

	Nombre de salariés pour 10 000 emplois salariés				
	Franche-Comté	Rang parmi les régions métropolitaines	Régions « industrielles »	Régions « attractives »	France métropolitaine
Commerce de gros, intermédiaires	270	22	390	470	430
Transports	330	22	460	510	470
Conseils et assistance	340	14	430	800	570
Services opérationnels	590	10	630	600	610
Recherche et développement	10	22	40	110	70
Ensemble du tertiaire productif*	1 540	22	1 950	2 490	2 150

* hors postes et télécommunications (i.e. catégorie N1 dans la NES 36 ; cf. méthodologie et définitions)
Source : INSEE (estimations d'emploi au 31 décembre 2006)

Tableau 2 - L'hôtellerie-restauration, le commerce de détail et les activités financières souffrent de la faible densité démographique de la Franche-Comté

	Nombre de salariés pour 10 000 habitants				
	Franche-Comté	Rang parmi les régions métropolitaines	Régions « industrielles »	Régions « attractives »	France métropolitaine
Commerce de détail, réparations	230	20	250	270	260
Activités financières	70	20	80	160	120
Activités immobilières	30	13	40	70	50
Hôtels et restaurants	80	22	110	160	130
Activités récréatives, culturelles et sportives	40	14	40	90	60
Services personnels et domestiques	140	12	130	140	140
Activités associatives et extra-territoriales	50	12	50	70	50
Éducation	270	6	270	260	260
Santé, action sociale	420	8	400	380	400
Administration publique	400	12	370	460	410
Ensemble du tertiaire tourné vers la population	1730	20	1740	2060	1880

Source : INSEE (estimations d'emploi au 31 décembre 2006)

rang métropolitain dans ce domaine (cf. tableau 1).

La tertiarisation de l'économie franc-comtoise se traduit aussi par l'essor des services et du commerce destinés à la population. Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, la demande de services marchands émanant des ménages progresse, suivant ainsi l'évolution des besoins et des revenus. En 2006, ces activités tertiaires emploient 1 730 personnes pour 10 000 habitants en Franche-Comté, soit une proportion proche de la moyenne des régions « industrielles ». Cet indicateur place toutefois la Franche-Comté au 20^e rang national. Parmi ces services, la région est bien classée dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'action sociale et dans celui de l'administration publique. Ces activités comptent, en proportion dans la population, davantage de salariés qu'en moyenne dans les régions « industrielles ». En revanche,

le commerce de détail, l'hôtellerie-restauration et les activités financières sont moins présentes en Franche-Comté (cf. tableau 2). L'écart est d'ailleurs très significatif avec les régions françaises les plus attractives (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France, Aquitaine et Midi-Pyrénées). La faible densité démographique tout comme la faiblesse de l'attractivité résidentielle et touristique de la Franche-Comté⁽²⁾ freinent en effet la croissance des services marchands et du commerce.

L'externalisation : l'un des moteurs de la tertiarisation

Le développement du tertiaire productif, et en particulier celui des services aux entreprises, répond d'abord à une logique d'externalisation croissante d'activités. Désormais, de nombreuses industries confient à des unités sous-traitantes des activités

qu'elles ne jugent pas essentielles à leur compétitivité (nettoyage, traitement des déchets, sécurité, informatique...) ⁽³⁾. L'externalisation entraîne ainsi des transferts d'effectifs de l'industrie vers le tertiaire productif. Elle concerne aussi de plus en plus souvent des entreprises

du secteur tertiaire, même si le spectre des tâches externalisées n'est pas aussi large que pour l'industrie. En effet, ces dernières années, la demande adressée aux entreprises de services provient en premier lieu des activités tertiaires (publiques ou privées). Ainsi, en France,

L'enquête « besoins en services » auprès des entreprises franc-comtoises de 2003

En 2003, la chambre régionale de commerce et d'industrie et l'INSEE de Franche-Comté ont réalisé une enquête sur les « besoins en services » des entreprises franc-comtoises. Il en ressort que les entreprises industrielles et tertiaires souhaitaient le développement de plusieurs services :

- le traitement des déchets, malgré une utilisation déjà fréquente de la part de nombreuses entreprises régionales ;
- la formation continue, la maintenance, le conseil et la conception informatiques, lesquels nécessitaient fréquemment le recours à un partenaire extérieur à la région ;
- le conseil en matière de qualité, de sécurité, d'environnement et de risque qui était plutôt présenté comme un besoin émergent.

De manière plus spécifique, les entreprises industrielles souhaitaient le développement d'une offre plus qualitative que quantitative concernant la veille stratégique et concurrentielle, le conseil commercial, l'aide à l'exportation et les services de conseil en stratégie, en gestion, en mercatique et organisationnel.

Par ailleurs, la couverture territoriale de nombreux services devait être améliorée, l'offre étant surtout concentrée dans les centres urbains de la région. Fin 2008, il conviendrait de savoir si ces besoins ont été couverts et si d'autres ont émergé depuis 2003.

Tableau 3 - Les activités d'ingénierie et d'études techniques sont particulièrement représentées au sein des plus grands établissements comtois de services aux entreprises

Raison sociale	Commune d'implantation	Activités économiques	Tranche de taille (en postes)
Société d'environnement et de service de l'Est	Sochaux	Services annexes à la production	400 à 500
Alstom power service	Belfort	Ingénierie, études techniques	400 à 500
France télécom direction régionale	Besançon	Télécommunications hors transmission audiovisuelle	400 à 500
Alstom power central	Belfort	Ingénierie, études techniques	300 à 400
Téléperformance France	Belfort	Centres d'appel	300 à 400
Faurecia systèmes d'échappements	Valentigney	Administration d'entreprises	200 à 300
Integral security province	Belfort	Enquêtes et sécurité	200 à 300
D2M security	Belfort	Enquêtes et sécurité	200 à 300
Converteam SAS	Belfort	Ingénierie, études techniques	200 à 300
Assystem France	Belfort	Ingénierie, études techniques	200 à 300
Penauille polyservices	Besançon	Activités de nettoyage	200 à 300
Onet services	Bart	Activités de nettoyage	200 à 300
Orange France unité services clients mobile	Belfort	Télécommunications hors transmission audiovisuelle	150 à 200
CNRS	Besançon	Recherche-développement en sciences physiques ou naturelles	150 à 200
France télécom	Belfort	Télécommunications hors transmission audiovisuelle	150 à 200
Houberdon nettoyage services	Étupes	Activités de nettoyage	150 à 200
Distribution publicité Belfort Montbéliard	Vieux-Charmont	Gestion de supports de publicité	150 à 200
Segula technologies automobile	Montbéliard	Ingénierie, études techniques	100 à 150
Établissements Penauille	Montbéliard	Activités de nettoyage	100 à 150
SARL Quality service France	Besançon	Activités de nettoyage	100 à 150

Source : INSEE (CLAP 2006 [hors agences de travail temporaire])

les trois quarts des services fournis aux entreprises sont consommés par le secteur tertiaire en 2004 ⁽⁴⁾. C'est pourquoi les insuffisances de l'économie franc-comtoise dans certains domaines tertiaires limitent le déve-

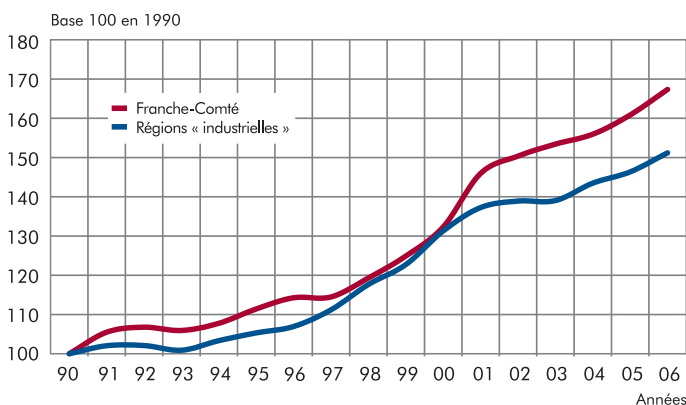
loppement des services aux entreprises.

Toutes les entreprises ne confient pas à l'extérieur les mêmes activités. Les petites et moyennes entreprises (PME) indépendantes externalisent plutôt des fonctions

liées à la gestion courante de l'entreprise (logistique, maintenance, nettoyage...). Les grandes entreprises ou les PME appartenant à un groupe font appel à un éventail de services généralement plus large ⁽⁵⁾. Ce recours extérieur à des prestations plus pointues est souvent décidé par le siège social de l'entreprise ou par la tête de groupe, mais l'est rarement au niveau de

l'établissement. C'est pourquoi la plupart des activités du tertiaire productif sont très concentrées, surtout en Île-de-France qui rassemble beaucoup de sièges sociaux ⁽⁶⁾. La faible présence de sièges sociaux en Franche-Comté freinerait donc la croissance des services aux entreprises. Par ailleurs, dans la région, certaines grandes entreprises conservent en interne des

Graphique 6 - Depuis 1990, les effectifs salariés du tertiaire « à fort potentiel de développement » progressent plus en Franche-Comté qu'en moyenne dans les régions « industrielles »



Source : INSEE (estimations d'emploi salarié [2006 provisoire])

(2) Cf. F-P GITTON, F. BRULEY, É. DONY et al., L'attractivité de la Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, Les Dossiers, mai 2006, disponible sur <http://www.insee.fr/fr/regions/fr-comte/default.asp?page=publications/thematiques/attractivite.htm>.

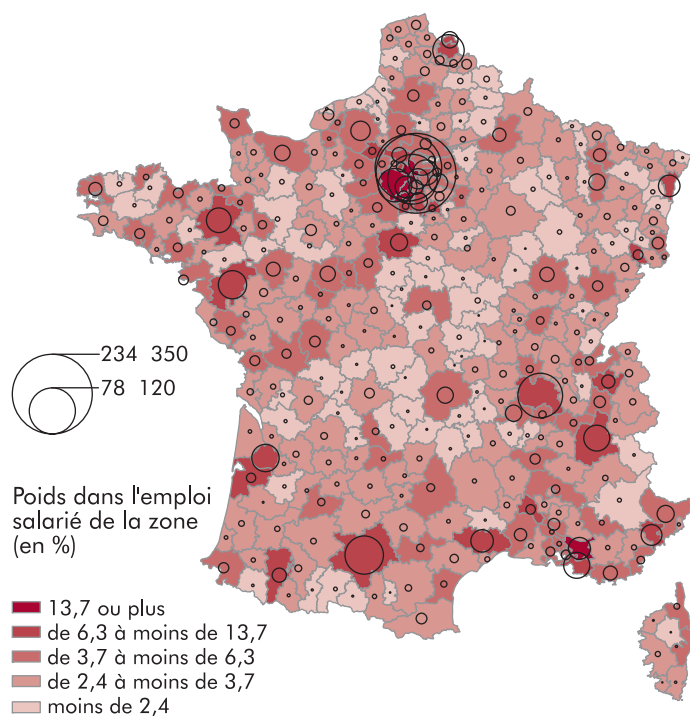
(3) Les avantages de l'externalisation peuvent être matériels ou financiers (absence de stocks, d'entretien, de responsabilité).

(4) X. NIEL, M. OKHAM, Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation, INSEE, INSEE Première, novembre 2007, n°1163, disponible sur http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1163.

(5) C. JACOD, Les grandes entreprises externalisent une gamme de services plus diverse que les PME, SESSI, Le 4 Pages, mars 2008, n°242, disponible sur <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/242/index.html>.

(6) F. LAINE, C. RIEU, Le tissu productif régional : diversité et concentration, INSEE, INSEE Première, janvier 1999, n°630, disponible sur http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip630.pdf.

Les salariés du tertiaire « à fort potentiel de développement » dans les zones d'emploi de France métropolitaine



Source : INSEE (CLAP 2006)
© IGN - INSEE 2008

Les missions d'accompagnement des structures publiques et parapubliques

Afin d'obtenir conseils et assistance, les entreprises ne font pas uniquement appel à des prestataires privés. Elles peuvent aussi requérir l'aide de structures publiques et parapubliques (chambres de commerce et d'industrie, directions de l'État, agences de développement...). L'accompagnement intervient, le plus souvent, en amont de la prestation proprement dite. Il permet en effet de formaliser les besoins en services de l'entreprise (conseil, ingénierie, audit, appui à la rédaction d'un cahier des charges...). L'entreprise peut ensuite se tourner, en connaissance de cause, vers les prestataires privés dont elle a besoin.

activités de recherche et de développement qui sont, dans d'autres cas, souvent confiées à l'extérieur. Le groupe PSA Peugeot Citroën dispose ainsi, pour son propre compte, du centre technique de Belchamp qui occupe, en 2006, 1 300 personnes dans la zone d'emploi de Montbéliard. Or ces effectifs ne sont pas comptabilisés dans l'emploi des services aux entreprises, mais sont intégrés dans d'autres activités liées à la construction automobile.

Le tertiaire « à fort potentiel de développement » est peu présent en Franche-Comté

L'essor des services aux entreprises répond aussi à des besoins croissants d'analyse de

Tableau 4 - Une forte concentration géographique du tertiaire « à fort potentiel de développement »

Unité : %

	Effectifs	Rémunérations
Île-de-France	44,4	53,8
Rhône-Alpes	9,9	8,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,5	5,6
Midi-Pyrénées	4,6	4,0
Nord-Pas-de-Calais	4,6	3,9
Pays de la Loire	3,9	3,2
Aquitaine	3,6	2,9
Bretagne	3,4	2,7
Languedoc-Roussillon	2,6	2,1
Centre	2,4	1,9
Alsace	2,0	1,7
Lorraine	1,8	1,4
Haute-Normandie	1,7	1,4
Picardie	1,3	1,0
Poitou-Charentes	1,3	0,9
Basse-Normandie	1,2	0,9
Bourgogne	1,2	0,9
Auvergne	1,0	0,8
Champagne-Ardenne	1,0	0,8
Franche-Comté	0,9	0,7
Limousin	0,4	0,3
Corse	0,2	0,1
France métropolitaine	100,0	100,0
Régions industrielles	38,0	22,5

Source : INSEE (CLAP 2006)

l'environnement économique (connaissances du marché, des réglementations...). Afin de disposer d'informations stratégiques, les entreprises font alors appel à des prestataires (privés ou publics ; cf. encadré ci-contre) qui leur apportent conseils et assistance.

En Franche-Comté, si les effectifs des activités de conseils et d'assistance progressent plus rapidement qu'en moyenne dans les régions « industrielles », ils demeurent sous-représentés.

Associés aux activités de recherche et de développement, les services de conseils

et d'assistance forment le tertiaire « à fort potentiel de développement ». Entre 1990 et 2006, la main-d'œuvre salariée dans ce domaine spécifique progresse plus vite en Franche-Comté (+67,4%) qu'en moyenne des régions « industrielles » (+51,2%), notamment depuis le retournement conjoncturel de 2001 (cf. graphique 6).

Fin 2006, 14 660 salariés travaillent en Franche-Comté dans ce secteur. Ils ne représentent toutefois que 0,9% des effectifs nationaux. Cette part est deux fois moins importante que le poids démographique ou économique

de la Franche-Comté en France métropolitaine. La Franche-Comté se situe ainsi au 20^e rang des 22 régions métropolitaines selon cet indicateur. Au sein des services de conseils et d'assistance, les technologies de l'information et de la télécommunication⁽⁷⁾ ont un rôle particulier car elles sont un moteur important de développement économique. Or, ces activités sont peu développées en Franche-Comté (notamment le conseil en informatique et la conception de logiciels). La région reste centrée sur des activités de production dans ce domaine (fabrication de composants principalement). Par ailleurs, les entreprises franc-comtoises du tertiaire « à fort potentiel de développement » pâtissent de la concentration géographique de ces activités⁽⁸⁾ et de l'influence de Rhône-Alpes et de l'Alsace. Plus de six emplois sur dix dans ce domaine sont situés en Île-de-France, Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. À elle seule, la région parisienne regroupe 44,4% des effectifs et 53,8% des rémunérations versées en 2006 par ce secteur. L'écart de poids entre les rémunérations et les emplois témoigne d'ailleurs d'une structure d'emplois hautement qualifiés dans cette région. La région Rhône-Alpes se positionne nettement en deuxième pôle métropolitain (9,9% des effectifs et 8,9% des rémunérations) avec une ambition affichée de devenir un pôle européen de services. Elle présente aujourd'hui

Tableau 5 - En dehors de Rhône-Alpes, les régions « industrielles » peinent à conserver leurs cadres

	Taux annuel de migration nette des cadres (pour 10 000 actifs)	Rang parmi les régions métropolitaines
Rhône-Alpes	+17	6
Centre	-27	11
Picardie	-28	12
Auvergne	-32	13
Haute-Normandie	-39	14
Franche-Comté	-40	15
Alsace	-54	18
Champagne-Ardenne	-127	20
Nord-Pas-de-Calais	-127	21
Lorraine	-137	22

Source : INSEE (enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - exploitation complémentaire)

le profil d'une région « industrielle » ayant réussi à trouver un certain équilibre entre son industrie et son secteur tertiaire. En concentrant de nombreuses activités du tertiaire « à fort potentiel de développement », elle offre en outre une attractivité économique⁽⁹⁾ qui joue en défaveur de son voisin franc-comtois (cf. tableau 4).

L'externalisation et le développement des services aux entreprises profitent surtout aux cadres

Au sein d'une entreprise, externaliser une activité implique l'emploi d'un personnel qualifié chargé d'en assurer la commande, le contrôle et l'utilisation. Le recours aux services extérieurs favorise ainsi, dans une certaine mesure, le développement de l'encadrement. Dans les services aux entreprises, l'essor de services pointus induit lui aussi le renforcement des postes qualifiés,

qui relevaient auparavant des entreprises industrielles. En Franche-Comté, les activités industrielles ou les services aux entreprises comptent proportionnellement moins de cadres (respectivement 6,3 et 6,8% de l'emploi) qu'en moyenne dans les régions « industrielles » (respectivement 7,9 et 16,0%). De nombreux chefs d'entreprises constituent souvent le seul niveau d'encadrement, les entreprises franc-comtoises étant en moyenne de plus petite taille. Dès lors, les dirigeants, pris dans la gestion courante, ne sont pas forcément disponibles pour développer une stratégie d'externalisation.

La faible attractivité de la région peut aussi freiner la progression de la fonction d'encadrement. Depuis 1999, les régions « industrielles », à l'exception de Rhône-Alpes, sont toutes confrontées à des déficits migratoires de cadres au profit des régions « attractives ». Depuis de nombreuses années, les activités tertiaires recrutent de très nombreux cadres, de manière plus marquée que l'industrie. Or les insuffisances du tertiaire en Franche-Comté, combinées notamment à l'attractivité de Rhône-Alpes et de l'Alsace, nuisent au recrutement de cadres dans la région. Entre 2000 et 2005, chaque année, la Franche-Comté enregistre ainsi une perte nette de 40 cadres (pour 10 000 actifs)⁽¹⁰⁾.

Pierre QUILLERY (INSEE),
Willy CADET et
Benjamin LECOCQ (ARD)

(7) C. LEONI, Des technologies de l'information et de la communication peu implantées en Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, Info web, septembre 2005, n°7, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/rfc/docs/infoweb07.05.pdf.

(8) Pour évaluer la répartition spatiale des activités, un coefficient de Gini (« coefficient de répartition spatiale ») relatif est calculé pour chacun des secteurs. On considère ainsi la répartition plus ou moins inégale des établissements d'un secteur particulier dans chacune des zones. Le coefficient relatif est obtenu en pondérant chacune des zones par sa part dans l'emploi total du territoire afin de traiter le problème des zones de taille différente. Un indice élevé correspond à une activité fortement concentrée spatialement.

(9) W. CADET, P. QUILLERY, Attractivité économique : forces et faiblesses de la Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, septembre 2007, n° 98, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/ESS0798.pdf.

(10) G. ZEMIS, P. PERRON, Plus de la moitié des échanges migratoires entre 2000 et 2005 se font avec les régions voisines, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, janvier 2008, n°102, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/ESS07102.pdf.

Méthodologie et définitions

Les données sur l'emploi salarié, utilisées dans cette étude, sont issues des estimations d'emploi et du dispositif CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) de l'INSEE. Les estimations d'emploi constituent la synthèse de plusieurs sources administratives (URSSAF [union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales], UNEDIC [union pour l'emploi dans l'industrie et le commerce], DADS [déclarations annuelles de données sociales], etc.) et d'enquête auprès des entreprises (ACEMO [activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre]). Quant au dispositif CLAP, son fichier « poste » met en cohérence des informations provenant des DADS, des URSSAF et de la fonction publique d'État pour aboutir à la mise à disposition de données sur l'emploi salarié (au lieu de travail) au 31 décembre 2006. Dans cette étude, les travailleurs intérimaires ont été exclus des données issues de CLAP. Très utilisateurs de ce type de main-d'œuvre, les « services opérationnels » en ont été affectés. Enfin, les effectifs salariés sont classés selon la nomenclature économique de synthèse (NES) en 36 postes (cf. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/nes2003/nes2003.htm>).

Les données sur la valeur ajoutée proviennent des comptes nationaux qui fournissent notamment des indications sur le poids respectif des différentes branches de l'économie. Le poids du secteur industriel dans la valeur ajoutée régionale a ainsi permis de sélectionner dix régions « industrielles ».

Quelle que soit la source choisie, il n'existe pas de mesure directe de l'externalisation car celle-ci est difficilement dissociable des mouvements plus généraux de tertiarisation de l'économie. Toutefois, les évolutions de l'industrie et des services aux entreprises donnent quelques indications sur le processus d'externalisation.

Définitions :

Le tertiaire productif regroupe le commerce de gros, certaines activités de transports de marchandises (transports par route, par eau, par voies aériennes, manutention, entreposage...) et les services aux entreprises (à l'exclusion des activités de poste et de courrier). Les effectifs du tertiaire productif, présentés dans cette étude, sont exprimés en nombre de postes au 31 décembre 2006 (hors intérimaires comptés à part).

Le tertiaire « à fort potentiel de développement » est une sous-catégorie du tertiaire productif. Il est composé des activités de conseils et d'assistance et de la « recherche et développement » (postes N2 et N4 de la NES36).

Pour en savoir plus

A. BERTHELOT, L'externalisation contribue à l'extension de la sphère productive au-delà de l'industrie, INSEE Rhône-Alpes, La Lettre, décembre 2007, n°84, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/rfc/docs/02084_externalisation_industrie_rhone_alpes.pdf.

D. BIÉTRY, Services aux entreprises : pratiques et besoins des établissements francs-comtois, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, septembre 2004, n°72, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/ESS0472.pdf.

D. BLAIZEAU, M. DIEUDONNE, Services aux entreprises : comportements et attentes des clients francs-comtois, INSEE Franche-Comté, Les dossiers, 2003, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/publi/sommaire_servent.htm.

L. BOUILLON, Les entreprises innovantes : des créations concentrées dans les services in L'Année économique et sociale en Franche-Comté 2007, 7e éd., INSEE Franche-Comté, Les dossiers, juin 2008, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/aes/D20-31a34-entreprises.pdf.

W. CADET, P. QUILLERY, Attractivité économique : forces et faiblesses de la Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, septembre 2007, n°98, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/ESS0798.pdf.

W. CADET, P. QUILLERY, Attractivité économique des zones d'emploi : davantage d'atouts pour Belfort et Besançon, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, septembre 2007, n°100, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/ESS07100.pdf.

P. FAURE, E. PLIQUET, TIC et modes organisationnels dans les entreprises industrielles : des outils adaptés à chaque modèle, SESSI, Le 4 Pages, décembre 2007, n°239, disponible sur <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/239/index.htm>.

F.-P. GITTON, F. BRULEY, É. DONY et al., L'Attractivité de la Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, Les dossiers, mai 2006, disponible sur <http://www.insee.fr/fr/regions/f-comte/default.asp?page=publications/thematiques/attractivite.htm>.

C. JACOD, Les grandes entreprises externalisent une gamme de services plus diverse que les PME, SESSI, Le 4 Pages, mars 2008, n°242, disponible sur <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/242/index.htm>.

F. LAINE, C. RIEU, Le tissu productif régional : diversité et concentration, INSEE, INSEE Première, janvier 1999, n°630, disponible sur <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ffc/ip630.pdf>.

C. LEONI, Des technologies de l'information et de la communication peu implantées en Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, Info web, septembre 2005, n°7, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/rfc/docs/infoweb07.05.pdf.

X. NIEL, M. OKHAM, Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation, INSEE, INSEE Première, novembre 2007, n°1163, disponible sur <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1163/ip1163.pdf>.

Observatoire statistique transfrontalier de l'arc jurassien (OSTAJ), Fiche développement économique, édition 2007, disponible sur <http://ostaj.ne.ch/DeveloppementEconmique.pdf>.

Observatoire statistique transfrontalier de l'arc jurassien (OSTAJ), Fiche synthèse 2008, édition 2007, disponible sur <http://ostaj.ne.ch/Synthese2008.pdf>.

G. ZEMIS, P. PERRON, Plus de la moitié des échanges migratoires entre 2000 et 2005 se font avec les régions voisines, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, janvier 2008, n°102, disponible sur http://www.insee.fr/fr/insee_regions/f-comte/themes/ESS07102.pdf.

Agence régionale de développement de Franche-Comté Parc Alpia - Bât. A - 8, rue Jacquard 25000 BESANÇON

Tél. : 03 81 81 82 83 Fax : 03 81 81 99 40 www.ardfc.org

INSEE Franche-Comté 8 rue Louis Garnier - BP 1997 25020 BESANÇON CEDEX Tél. : 03 81 41 61 61 Fax : 03 81 41 61 99

Directeur de la publication : Didier Blaizeau Rédacteur en chef : Yannick Salamon Mise en page : Maurice Boguet, Yves Naulin

Imprimerie : Camponovo-Bouchard - ISSN : 1248-2544 © INSEE 2008 - dépôt légal : décembre 2008